



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.07.2018

Modifié 13.06.2018 (F) Version 1.2

## Finalsan Konzentrat Unkrautfrei Plus

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial**

Finalsan Konzentrat Unkrautfrei Plus  
Prod-Nr. 615784, 615785, 616681, 616682, 616683

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Conditions d'utilisation recommandées**

Concentré - herbicide.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur**

Neogard AG  
Industriestrasse 783, CH-5728 Gontenschwil  
Téléphone +41 62 767 00 50, Fax +41 62 767 00 67  
E-Mail [info@neogard.ch](mailto:info@neogard.ch)  
Internet [www.neogard.ch](http://www.neogard.ch)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Tox Info Suisse  
Téléphone 145 ([info@toxinfo.ch](mailto:info@toxinfo.ch))

**Fabricant**

W. Neudorff GmbH KG (CH)  
An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal  
Téléphone +49 5155 624-0, Fax +49 5155 6010  
E-Mail [msds@neudorff.de](mailto:msds@neudorff.de)  
Internet [www.neudorff.ch](http://www.neudorff.ch)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Tox Info Suisse  
Téléphone 145 ([info@toxinfo.ch](mailto:info@toxinfo.ch))

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

Classes de risques et  
catégories des risques

Consignes en  
cas de danger

Méthode de classification

Eye Irrit. 2

H319

**Consignes en cas de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.07.2018

Modifié 13.06.2018 (F) Version 1.2

## Finalsan Konzentrat Unkrautfrei Plus

### Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS07

#### Mot signal

Attention

#### Consignes en cas de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Consignes de sécurité

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges (EUH401)** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

#### Indications diverses

#### Prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (SP1)

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

non applicable

### 3.2. Mélanges

#### Description

Herbicide avec acide pélargonique (sel d'ammonium).

Herbicide avec hydrazide maléique (inhibiteur de croissance des mauvaises herbes).

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[g/l]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
112-05-0	203-931-2	acide nonanoïque / acide pélargonique	186,7	Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319 / Aquatic Chronic 3, H412
123-33-1	204-619-9	hydrazide maléique	30,3	--

#### REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
112-05-0	acide nonanoïque / acide pélargonique	01-2119529247-37-0000



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.07.2018

Modifié 13.06.2018 (F) Version 1.2

## **Finalsan Konzentrat Unkrautfrei Plus**

---

### **! RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### **4.1. Description des premiers secours**

##### **Remarques générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

##### **Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

##### **Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

##### **Après contact avec les yeux**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

##### **Après ingestion**

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

##### **! Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels**

Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

##### **Remarques s'adressant au médecin / traitement**

Traitement symptomatique.

---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyen d'extinction**

##### **Agents d'extinction appropriés**

eau

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune information disponible.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### **Remarques diverses**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

### **! RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.07.2018

Modifié 13.06.2018 (F) Version 1.2

## **Finalsan Konzentrat Unkrautfrei Plus**

---

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).  
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Aucune information disponible.

---

## **! RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Précautions lors de la manipulation**

Lire le mode d'emploi!

#### **Mesures générales de protection**

Éviter les contacts longs et intenses avec la peau.

#### **Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

#### **Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

#### **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

#### **Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Protéger du gel.

**Classe de** 12  
**stockage (RFA)**

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

#### **Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées**

Se conformer au mode d'emploi de l'herbicide.

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune information disponible.

### **8.2. Contrôle de l'exposition**

#### **Protection des mains**

Gants résistants aux produits chimiques (EN 374).

#### **Protection des yeux**

Lunettes de protection recommandées



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.07.2018

Modifié 13.06.2018 (F) Version 1.2

## Finalsan Konzentrat Unkrautfrei Plus

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**aspect**

liquide

**Couleur**

jaune clair

**Odeur**

caractéristique

**Seuil olfactif**

non déterminé

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	8,4	20 °C			
<b>début d'ébullition</b>	pas nécessaire				
<b>Température de fusion</b>	pas nécessaire				
<b>Point d'éclair</b>				EEC A.9. GLP	Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non applicable				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non applicable				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	pas nécessaire				
<b>Densité relative</b>	1,01 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble dans l'eau sans aucune limite.	20 °C			
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.07.2018

Modifié 13.06.2018 (F) Version 1.2

## Finalsan Konzentrat Unkrautfrei Plus

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				

### Propriétés comburantes

non connu

### Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

### 9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter des températures extrêmes.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

non connu

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	> 5000 mg/kg	rat	OECD 423	
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	> 5000 mg/kg	rat	OCDE 402	



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.07.2018

Modifié 13.06.2018 (F) Version 1.2

## Finalsan Konzentrat Unkrautfrei Plus

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	> 5,3 mg/l (4 h)	rat	OCDE 403	CL50 non atteinte.
<b>Irritation de la peau</b>	Non irritant.	lapin	OCDE 404	
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant	Cochon d'Inde	OCDE 406	

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	CL 50 > 200 mg/l (96 h)	truite arc-en-ciel	OCDE 203	
<b>Daphnie</b>	CE 50 > 200 mg/l (48 h)	Daphnia magna	OCDE 202	
<b>Algues</b>	CE 50 47,4 mg/l (72 h)	Desmodesmus Subspicatus		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Autres effets nocifs

#### Remarques générales

Biodégradable.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Code déchets

06 13 01\*

#### Nom du déchet

produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres biocides

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.07.2018

Modifié 13.06.2018 (F) Version 1.2

## Finalsan Konzentrat Unkrautfrei Plus

### Produit de nettoyage recommandé

Rincer avec de l'eau.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### Informations diverses relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 0 %

(composants organiques volatils)

#### Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 Auto-classification (RFA)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.





Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.07.2018

Modifié 13.06.2018 (F) Version 1.2

## **Finalsan Konzentrat Unkrautfrei Plus**

---

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Utilisation recommandée et restrictions**

Lire le mode d'emploi!

#### **Informations diverses**

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.1

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.